



Ath, le 16 mai 2008

AVIS Pommés de terre 4

Protection fongicide des parcelles de primeurs dès le débâchage

Protection fongicide des quelques parcelles émergées avant le 28 avril ET situées à proximité d'une source d'inoculum pour le 21 mai inclus (à confirmer via courriel ou répondeur)

Lutte contre les sources d'inoculum primaire : rappel

Mildiou : Observations sur terrain

- 1.1. Les premiers foyers de mildiou sur tas de déchets furent observés le 22 avril dans les régions de Tournai, de Leuze-en-Hainaut et à Enghien et près d'Arras (F) la semaine suivante. Lors des 10 derniers jours, le temps ensoleillé a ralenti l'épidémie. Les conditions actuelles sont favorables à une reprise massive du développement de mildiou sur les tas d'écartés de triage dont la végétation n'est toujours pas détruite.
- 1.2. Les premières repousses sauvages ont été observées en cultures et Flandre et en Wallonie depuis une dizaine de jours. Le mildiou n'y a pas encore été repéré.

Mildiou : Le modèle 'carah' (Ce modèle, dérivé du 'Guntz et Divoux', se base sur des observations météorologiques).

- 1.1. La première génération de mildiou fut repérée le 14 ou le 19 avril, et terminait son incubation à partir du 26 ou du 28 avril (suivant les stations). Ces infections potentielles furent complétées par les infections des 23 et/ou 24 avril dans la majorité des stations occidentales.
- 1.2. Une deuxième génération, parfaitement synchronisée avec la première, démarrait entre le 28 et le 30 avril (selon les stations), pour terminer son incubation à partir du 6 mai.
- 1.3. De nouvelles infections se développent depuis le 15 mai à Warneton et le 16 mai (toutes stations). Ces infections pourront terminer leurs incubations à partir du 22 mai.

L'avis

1. En parcelles de primeurs sous plastique, les conditions actuelles sont propices au débâchage (temps couvert). Lors du débâchage, l'observation des plantes permettra de repérer d'éventuels foyers de mildiou. Détruire les plantes malades et protéger la culture dès le débâchage.
 - 1.1. En général, un produit fongicide de contact sera appliqué dès le débâchage (voir liste des produits, p. 5).
 - 1.2. En cas de présence d'un foyer de mildiou, détruire la végétation de ce foyer et protéger la parcelle avec un produit à action éradicante (voir liste des produits phytopharmaceutiques, p.7).
2. En parcelles de pommés de terre de consommation, la majorité des parcelles n'est pas ou à peine émergée. Nous ne prévoyons pas de protection fongicide pour l'instant, mais la situation peut évoluer très rapidement, en fonction de l'émergence et :
 - des conditions météo : consulter régulièrement le répondeur ou la boîte à courriel ;
 - de l'état sanitaire de la parcelle : visiter les parcelles et surveiller attentivement la présence éventuelle de plantes mildioués (repousses de pommés de terre sauvages, éventuel plant contaminé).
3. Certaines parcelles de variétés sensibles au mildiou sont déjà émergées depuis le 28 avril (par exemple en Campine hainuyère). Si la présence de tas d'écartés de triage négligés est déplorée dans l'environnement de la parcelle (jusque 2 km sous les vents dominants), une protection de contact y est recommandée pour le 21 mai inclus (à confirmer par répondeur et courriel en début de semaine prochaine).

Destruction des tas de déchets - RAPPEL

Il est important de continuer la lutte contre les sources d'inoculum primaire. Bâchez, pulvérisez, chaulez !

Permanence du lundi

Ce 19 mai, la permanence est organisée de 9h00 à 12h00.

C.Ducattillon, K.Vandemeulebroecke